

Communiqué de presse

Décembre 2023

Chantier du Canal Seine-Nord Europe : un partenariat avec l'OPPBTP pour assurer un haut niveau de prévention

Le jeudi 7 décembre, l'OPPBTP et la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE), maître d'ouvrage du Canal Seine-Nord Europe, ont signé une convention de partenariat en faveur de la prévention sur ce chantier d'exception. Ensemble, ils s'engagent à construire une véritable culture de sécurité tout au long de l'opération pour que chaque partie prenante – SCSNE, maîtrise d'œuvre, coordonnateurs SPS et entreprises du BTP – comprenne et tienne le rôle qu'elle a à jouer dans la démarche de prévention. Parmi les engagements pris, une attention particulière est portée à la formation de l'ensemble des personnels mobilisés ainsi qu'à la collecte et la diffusion des retours d'expérience, afin de faire émerger des bonnes pratiques innovantes ou performantes en prévention au bénéfice de tous.

Un chantier emblématique

Le chantier du Canal Seine-Nord Europe est un grand projet d'aménagement du territoire qui reliera Compiègne, dans l'Oise, à Aubencheul-au-Bac, dans le Nord, grâce à un canal de 107 kilomètres de long et 54 mètres de large. Il connectera le réseau fluvial français aux voies européennes pour permettre aux péniches à grand gabarit de circuler entre la France et les pays du nord de l'Europe.

Ce chantier de grande ampleur prévoit notamment la construction de 7 écluses, 62 franchissements routiers et ferroviaires, 3 ponts-canaux ou encore 4 ports intérieurs. Au total, ce sont 6 000 personnes qui seront mobilisées sur ce chantier, de 2023 à la mise en eau en 2032.

Dans ce contexte, la SCSNE a souhaité faire de l'OPPBTP l'un des partenaires majeurs de ce chantier emblématique, afin d'engager dans une dynamique de prévention et de sécurité l'ensemble des entreprises et personnels appelés à intervenir sur cette opération.

Des engagements forts en faveur de la prévention des risques

Dans le cadre de leur partenariat, la SCSNE et l'OPPBTP s'engagent à :

- ✓ Parfaire et mettre en œuvre la politique de prévention de la SCSNE ;

- ✓ Poursuivre la montée en compétences des personnels de la SCSNE en matière de santé et sécurité au travail ;
- ✓ Accompagner les procédures de consultation des marchés publics afin d'effectuer un meilleur ciblage des entreprises au regard de leurs compétences et engagements en prévention ;
- ✓ Participer à la diffusion de pratiques communes à tous les opérateurs, entreprises, acteurs de l'opération et servir ainsi le développement d'une culture prévention partagée ;
- ✓ Mettre à profit les chantiers de la SCSNE pour recueillir de la connaissance, de l'innovation et expérimenter des solutions ou projets spécifiques.

L'OPPBTP mobilisée pour former les parties prenantes à la prévention

Conscients que la prévention est l'affaire de tous, la SCSNE et l'OPPBTP s'appuient sur la formation afin que l'ensemble des acteurs du chantier puissent disposer d'un niveau de culture prévention satisfaisant. Ainsi, pour assurer le bon déploiement de sa politique de prévention à chaque étape du projet, la SCSNE confie à l'OPPBTP l'accompagnement de la **montée en compétences de ses différents personnels**, par le biais de son offre de services dédiée à la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre.

De plus, du fait des configurations et risques spécifiques propres à ce chantier, la compétence individuelle en santé et sécurité au travail de chaque opérateur doit être éprouvée pour garantir leur sécurité. Pour ce faire, l'ensemble des opérateurs appelés à travailler sur le chantier prendront part à une session de sensibilisation spécifiquement élaborée par l'OPPBTP : **le « Passeport prévention du Canal Seine-Nord Europe »**. Les premiers compagnons à suivre cette session de sensibilisation seront les compagnons qui travailleront sur le chantier de l'écluse de Montmacq-Cambronne-les-Ribécourt, qui démarrera au second trimestre 2024.

La « **Charte Chantiers franchement sûrs** » à signer prochainement par la SCSNE, la FRTP Hauts de France, la Dreets, les Carsat du territoire et l'OPPBTP viendra compléter ce dispositif pour soutenir le développement d'une culture prévention partagée et une démarche soutenue par un maître d'ouvrage engagé.

Un terrain d'observation et d'expérimentation pour faire progresser la sécurité

Enfin, la nature, la durée et l'ampleur de l'opération de construction du Canal Seine-Nord Europe en font un chantier d'exception. A ce titre, il offre à l'OPPBTP l'opportunité de conduire différentes actions au bénéfice direct des entreprises et salariés des branches bâtiment et travaux publics.

Les pratiques jugées performantes à chaque phase de l'opération pourront faire l'objet d'un relais à diffusion large sous forme de solutions prévention conçues par l'OPPBTP.

En outre, l'opération du Canal Seine-Nord Europe pourra servir de terrain d'expérimentation et de test dans le cadre du projet « **STOP COLLISION** ». Ce dernier vise à mieux cerner les attentes quant à la gestion du risque de heurt engin-piéton, très prégnant dans le BTP, cibler les engins les plus concernés et concevoir les solutions à mettre en œuvre pour éliminer ce risque sur les chantiers.

À propos de la Société du Canal Seine-Nord Europe

Société de projet et maître d'ouvrage du Canal Seine-Nord Europe, la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE) a été constituée en 2016 sous la forme d'un Établissement Public Industriel et Commercial de l'État. Elle est devenue Établissement Public Local le 1er avril 2020. Le président du Conseil de surveillance est Xavier Bertrand, sa vice-présidente est Nadège Lefebvre. Son Directoire est présidé par Jérôme Dezobry.

En savoir plus www.canal-seine-nord-europe.fr



À propos de l'OPPBTP

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantissant le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques.

L'OPPBTP est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'**expertise** pour identifier les solutions de prévention, la **promotion** en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'**accompagnement** des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

L'OPPBTP s'appuie sur des équipes réactives, disponibles, engagées et professionnelles. Composé de 350 collaborateurs répartis dans 12 agences régionales, l'OPPBTP accompagne les entreprises pour développer leur culture prévention en mettant en place des actions collectives ciblées et individuelles.

Il propose une offre de services élaborée pour tous, quels que soient la taille de l'entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L'Organisme fait de la prévention un **véritable levier de performance et de progrès**.

Pour répondre aux besoins des entreprises et des partenaires du BTP, l'OPPBTP propose des offres en présentielle et distancielles :

#information pour connaître l'actualité de la prévention : l'Organisme propose des guides techniques, fiches pratiques mais également l'actualité la plus récente de la prévention et un contact permanent sur les réseaux sociaux, accessible depuis preventionbtp.fr.

#assistance technique en ligne pour des réponses immédiates et gagner en simplicité, notamment sur le site preventionbtp.fr : des experts répondent aux questions en ligne. Les entreprises disposent également d'un espace personnel pour gérer toutes les démarches (PPSPS, Document Unique...).

#assistance technique terrain pour être accompagné sur les chantiers : des conseillers de l'OPPBTP assistent les entreprises pour conduire des diagnostics et proposer des solutions pour améliorer les performances en prévention des entreprises. Afin de diffuser l'information, ils organisent des réunions de sensibilisation sur les sujets d'actualité tels que les travaux en hauteur, le risque routier....

#conseil afin de répondre aux interrogations les plus pointues : les experts de l'OPPBTP accompagnent les entreprises dans leurs démarches de management de la prévention et de conduite du changement.

#formation 100% BTP destinée aux professionnels avec des modules spécialisés en présentielle et distancielles.

#formation initiale pour former les futurs professionnels du BTP à la prévention : les enseignants et les étudiants bénéficient de formations élaborées par l'OPPBTP et ses partenaires.

Retrouvez l'OPPBTP sur preventionbtp.fr et oppbtp.com.



